



PRÉSENTÉ PAR

DU 26 AU 28 SEPTEMBRE



La Mutuelle
des municipalités
du Québec

PRIX LEADERSHIP MUNICIPAL 2019

APPEL DE CANDIDATURES

Le Prix Leadership municipal est remis à une municipalité ou à une MRC membre de la FQM pour la mise en œuvre d'un projet structurant pour la communauté locale ou régionale. Il souligne une initiative remarquable d'une municipalité ou d'une MRC pour le développement de son milieu. Il peut s'agir de projets à caractère culturel, social ou économique.

Les projets soumis doivent déjà être mis en œuvre ou réalisés à plus de 50 % au 1^{er} juillet 2019. Sont admissibles les candidatures des municipalités et des MRC membres ayant fait parvenir leur dossier de candidature par courriel ou par la poste au plus tard le lundi 5 août 2019.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

1 CRITÈRES DE BASE

- 1.1 Vision d'avenir de la communauté
- 1.2 Sens de l'innovation et créativité de la population
- 1.3 Mobilisation de la population, des partenaires et des organismes du milieu
- 1.4 Participation des jeunes, apport des femmes ou des nouveaux arrivants
- 1.5 Revitalisation de la communauté
- 1.6 Mise en valeur du capital humain disponible dans la communauté
- 1.7 Mise en réseau des promoteurs et des acteurs locaux

2 CRITÈRES ADDITIONNELS

Avoir l'un des critères suivants :

- Installation des jeunes et des familles sur une base durable
- Amélioration de l'offre de services publics et privés et du cadre de vie de la population
- Potentiel de développement économique et de création d'emplois
- Soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif
- Acquisition du savoir et développement de compétences ou de qualifications



CONGRÈS 2019 FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

PRÉSENTÉ PAR

DU 26 AU 28 SEPTEMBRE



La Mutuelle
des municipalités
du Québec

Vous pouvez annexer à
cette mise en candidature,
tous les documents que
vous jugez pertinents.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX LEADERSHIP MUNICIPAL 2019

MUNICIPALITÉ / MRC

Nom de la
municipalité
ou de la MRC :

Nom du
responsable
du projet :

Courriel
du responsable
du projet :

PROJET

Description du projet :

Degrés de réalisation :

RÉALISÉ EN TOTALITÉ

RÉALISÉ EN PARTIE

Depuis le :

Pourcentage de réalisation :

_____ %

1. CRITÈRES DE BASE

1.1 LE PROJET S'INSCRIT-IL DANS LE CADRE D'UNE VISION D'AVENIR DE LA COMMUNAUTÉ?

1.2 LE PROJET MISE-T-IL SUR LE SENS DE L'INNOVATION ET LA CRÉATIVITÉ DE LA POPULATION?

1.3 LE PROJET FAIT-IL APPEL À LA MOBILISATION DE LA POPULATION, DES PARTENAIRES ET DES ORGANISMES DU MILIEU?

1.4 LE PROJET SUSCITE-T-IL LA PARTICIPATION DES JEUNES, L'APPORT DES FEMMES OU DES NOUVEAUX ARRIVANTS?

1. CRITÈRES DE BASE

1.5 LE PROJET CONTRIBUE-T-IL À LA DÉMARCHÉ DE REVITALISATION DE LA COMMUNAUTÉ?

1.6 LE PROJET MET-IL EN VALEUR LE CAPITAL HUMAIN DISPONIBLE DANS LA COMMUNAUTÉ?

1.7 LE PROJET CONTRIBUE-T-IL À LA MISE EN RÉSEAU DES PROMOTEURS ET DES ACTEURS LOCAUX?

2. CRITÈRES ADDITIONNELS

DÉVELOPPEZ UN DE CES CRITÈRES :

- Le projet facilite-t-il l'installation des jeunes et des familles sur une base durable?
- Le projet améliore-t-il l'offre de services publics et privés et le cadre de vie de la population?
- Le projet mise-t-il sur le potentiel de développement économique et de création d'emplois?
- Le projet contribue-t-il au soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif?
- Le projet intensifie-t-il l'acquisition du savoir et le développement de compétences ou de qualifications?

PRIX

LEADERSHIP MUNICIPAL

Faites parvenir votre formulaire de mise en candidature :

PAR COURRIEL :

communications@fqm.ca

PAR LA POSTE :

Fédération québécoise des municipalités
a/s Stéphanie Roy, technicienne aux publications
1134, Grande Allée Ouest, bureau RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5



Date limite de réception des candidatures : le lundi 5 août 2019 (le sceau de la poste en faisant foi).